

20260518 Tribune de Lyon

<https://tribunedelyon.fr/societe/hebergement-urgence-rassemblement-19-mai-lyon/>

Contre les remises à la rue, un rassemblement prévu ce 19 mai à Lyon

[Iris Bronner](#)

Les professionnels de l'hébergement d'urgence manifesteront ce mardi 19 mai à 17h30, place Guichard (Lyon 3e). Syndicats et collectifs dénoncent les nouveaux critères imposés par la préfecture du Rhône pour "fluidifier" un écosystème saturé.



La Ville de Lyon a mis à disposition des modulaires situés dans le parc Blandan (Lyon 7e) afin d'héberger 27 familles sans toit durant la trêve hivernale. (Photo illustration) © Pierre Ferrandis

C'est un nouveau et énième vent de colère qui souffle dans les rangs des travailleurs sociaux lyonnais. Le collectif Hébergement en danger, et les syndicats SUD et CGT appellent à battre le pavé place Guichard (Lyon 3^e) le 19 mai prochain à 17 h 30. En cause : l'incurable saturation du dispositif d'hébergement d'urgence dans le département.

Lire aussi : [sans-abri à Lyon : « la situation était déjà alarmante, elle est devenue critique »](#)

Pour rappel, près de 14 000 personnes attendaient toujours un hébergement dans le Rhône cet hiver, selon le Samu Social 69. Mais ce sont surtout les nouvelles mesures instaurées par la préfecture du Rhône pour tenter d'endiguer l'engorgement chronique des structures qui ont conduit les professionnels à se mobiliser.

Réévaluation tous les trois mois

« Au lieu d'ouvrir des places, la préfecture souhaite « fluidifier » en remettant à la rue », martèle le collectif dans un communiqué. Dans le viseur, la mise en place, en octobre 2025, de [contrats de séjour temporaires de trois mois](#).

Concrètement, les bénéficiaires doivent prouver, tous les trois mois, qu'ils sont toujours en situation de vulnérabilité (enfant de moins d'un an, pathologie grave...) afin de bénéficier de l'hébergement d'urgence. Si les personnes ne rentrent plus dans ces critères, jugés flous par les professionnels, elles devront être expulsées.

Davantage de remises à la rue

« Ces nouveaux contrats sont illégaux et inhumains, et ne respectent pas le principe d'inconditionnalité du droit à l'hébergement d'urgence. On ne trie pas la misère, on la combat », poursuit le communiqué, qui alerte aussi sur les risques sanitaires et sociaux liés aux remises à la rue.

Lire aussi : [À Lyon, + 40 % d'enfants à la rue en trois ans selon le collectif Jamais Sans Toit](#)

Les manifestants réclament l'arrêt immédiat de ces contrats de trois mois sous condition de vulnérabilité, ainsi que le gel des expulsions, qui ont repris depuis la fin de la trêve hivernale, le 1^{er} avril dernier. Ils exigent aussi la réquisition des nombreux bâtiments vacants de l'agglomération.